

Expressions et comportements des jeunes dans le Finistère

PARTAGE DE L'ESPACE, CULTURE, SANTÉ,
SPORTS, COMMUNICATION, LOGEMENT...

Comment les comprendre ?
Comment mieux agir ?



MANQUE D'ENGAGEMENT, INDIVIDUALISMES, CONDUITES À RISQUES, VIOLENCES... : LES COMPORTEMENTS DE (CERTAINS) JEUNES POSENT AUJOURD'HUI PROBLÈME À DES ÉLUS, DES PROFESSIONNELS, DES PARENTS. TOUTEFOIS, PEUT-ON VOULOIR TRAITER DES SYMPTÔMES SANS S'ATTACHER D'ABORD À COMPRENDRE LEUR ORIGINE ?

CHERCHER À MIEUX CONNAÎTRE CETTE GÉNÉRATION DES 12-25 ANS EST NON SEULEMENT LA CONDITION POUR MIEUX RÉPONDRE AUX PROBLÈMES QU'ELLE RENCONTRE, MAIS AUSSI LA MEILLEURE FAÇON D'ENRAYER UNE « FRACTURE GÉNÉRATIONNELLE » QUI SE DESSINE.

Partant de ce constat, refusant la stigmatisation d'une partie de la jeunesse et la résignation, un groupe de personnes, professionnellement impliquées sur ces questions, mais d'abord animées (y compris au plan personnel) par la volonté de chercher, voire de trouver des réponses, s'est proposé depuis janvier 2006 de construire une **réflexion partagée** sur les modes d'expression des jeunes.

Ce groupe s'est adjoint, selon les sujets abordés, l'expertise et/ou le témoignage d'élus, de jeunes, de bénévoles associatifs, de professionnels, de chercheurs. Avec beaucoup d'espoir et non sans ironie, il s'est défini comme : le Groupe des Trouveurs.

Sa démarche avait pour objectif de :

- Comprendre et analyser les comportements des jeunes, en les intégrant dans une problématique plus large qui est celle des modes d'expression, y compris via des « nouvelles » pratiques culturelles, sportives, sociales et citoyennes.
- Valoriser les expérimentations, et les nombreuses pratiques nouvelles, innovantes mises en place par tous ceux, élus, professionnels, jeunes, qui ne se résignent pas à la stigmatisation, voire à la relégation d'une partie de la jeunesse.
- Comprendre en quoi les jeunes sont une **ressource indispensable**, et non uniquement un problème, pour nos territoires, en quoi ils peuvent participer à leur développement.

*Le présent recueil est le fruit de cette réflexion collective : il se veut constituer un document « Repères », à la fois pragmatique et invitant à la réflexion aussi bien les élus que les professionnels, les parents, les adultes... À partir de constats posés et d'enjeux repérés, chacune des fiches présente des enseignements tirés de l'expérience. Toute fois, si ce document pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses techniques, c'est qu'en matière de jeunesse, **la volonté politique, l'innovation, l'expérimentation au plan local... ont généralement plus de sens que la réponse « prête à penser ».***

Les jeunes : une ressource pour le Finistère de demain

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte où l'écart entre les générations ne cesse de se creuser sur le plan des richesses, mais aussi des pratiques sociales, des modes d'expression. Les signes d'incompréhension intergénérationnelle se multiplient et préfigurent des formes d'intolérance. Une confirmation de cette tendance s'avèrerait dramatique dans la mesure où les jeunes sont au cœur d'enjeux démographiques, sociaux, économiques... dont la prise en compte sera déterminante pour l'avenir de nos territoires.

Un enjeu démographique

Selon le scénario central dans les prospectives de l'INSEE, la part des habitants âgés de 60 ans et plus passerait en 20 ans de 23,9 % de la population à 30,2 %, soit une hausse de plus de 63 800 personnes. Dans le même temps, le nombre des moins de 20 ans baisserait de 13 300 (soit 22 % de la population contre 24,5 % aujourd'hui). L'évolution est encore plus spectaculaire lorsque l'on analyse la tranche des plus de 80 ans, dont la population devrait doubler en 30 ans.

Territoire d'action sociale	Moins de 20 ans		
	Population 2000	Population 2020	Variation 2020/2000
Landerneau - Crozon	16 513	16 714	+1,2 %
Morlaix - Landivisiau	28 868	25 830	-10,5 %
Pleyben - Carhaix	8 920	7 324	-17,9 %
Quimper - Châteaulin	32 736	33 541	+2,6 %
Lesneven - Abers-Iroise	26 713	26 919	+0,8 %
Brest - BMO	55 795	53 690	-3,8 %
Audierne - Douarnenez - Pont l'Abbé	18 161	13 781	-24,1 %
Concarneau - Quimperlé	21 696	18 275	-15,8 %



L'avenir de nos communes passera indéniablement par leur capacité à garder les jeunes et leur permettre de participer au développement du territoire.

Un enjeu économique et social

Pour la première fois dans l'histoire récente, la situation économique des jeunes d'aujourd'hui est moins enviable que celle de leurs parents. Il est nécessaire d'agir au plus vite à tous les niveaux pour leur permettre d'assurer leur autonomie, et d'exprimer leurs potentiels sur nos territoires.

- Les jeunes, acteurs économiques, sont des créateurs et des repreneurs potentiels d'activités, de commerces, de services.
- Ils sont ceux qui consommeront sur nos territoires.
- Les jeunes, acteurs sociaux, sont aussi ceux qui exerceront demain dans le domaine des services et de l'aide à la personne. Ils participeront, notamment dans le secteur associatif, à l'animation culturelle et sociale.

Un enjeu citoyen

On reproche parfois aux jeunes leur déficit de citoyenneté, leur manque de capacité à se projeter dans l'avenir... Mais ne faudrait-il pas tenir compte du fait que :

- L'accès au travail et au logement est plus difficile et se fait plus tardivement, tout comme la fondation d'une famille. Cela induit qu'on ne peut plus penser la place des jeunes dans la Cité comme on le faisait jusqu'à maintenant.
- Leurs modes d'engagement dans la Cité, le travail, ou les associations sont également différents, mais nécessaires et parfois salutaires. Finalement, pour contribuer à la vie de la Cité, les jeunes demandent très logiquement qu'une place leur soit clairement définie. Pour identifier cette place, le dialogue avec le monde adulte et la reconnaissance sont nécessaires.

Des ressources pour « résoudre leurs propres problèmes »

Sans focaliser sur cette caractéristique de la Bretagne, les conduites à risques chez les jeunes sont un bon exemple de la difficulté des adultes à transmettre seuls un message de prévention efficace. On pourrait davantage s'appuyer sur leur capacité à se mobiliser sur cette question, à être eux-mêmes des acteurs efficaces de prévention auprès de leurs pairs.

Sommaire

- 1 > **Les jeunes dans le Finistère : le contexte de la réflexion** 4

 - 2 > **Parler sur les jeunes, parler avec les jeunes : entre caricatures et enjeu démocratique** 7

 - 3 > **Jeunes sur les espaces publics : désagréments à supprimer ou aménagements à adapter ?** 10

 - 4 > **La Cité face aux nouveaux médias et à l'informatique. Réglementer ? Laisser faire ? Accompagner...** 14

 - 5 > **Les cultures urbaines : entre improvisation et accompagnement ?** 18

 - 6 > **Santé et conduites à risque : pathologie ? Passage obligé ? Quelle responsabilité des adultes ?** 21

 - 7 > **Rave, free, teknival : nuisances à supprimer ou mouvement culturel à intégrer ?** 24

 - 8 > **Contacts, ressources : « Pour aller plus loin, et agir »** 27
-

Ont participé à ce travail, par ordre alphabétique : G. Brillant, *Mission jeunesse du Conseil général*, C. Burgos, *CDAS Quimper*, J. Cathala, *Lycée J.M. Le Bris Douarnenez*, P. Clermont, *directeur MPT Penhars-Quimper*, G. Dauneau, *coordinateur jeunesse MJC Scaër*, L. Diard, *coordinateur jeunesse Ville de Morlaix*, L. Frenay, *chargé de mission DSU Brest*, S. Frenay, *DILAS Conseil général*, J.Gourmel, *directeur Loisirs jeunes Brest*, A. Huruguen, *Vice-présidente, chargée de la culture et de la jeunesse au Conseil général*, F. Leroux, *coordinatrice jeunesse Morlaix Communauté*, P.M. Neveu, *coordinateur jeunesse Ville de Landerneau*, R. Tanguy, *directeur Prévention spécialisée Trévidy Quimper*.

Ainsi que, ponctuellement, toutes les personnes associées compte tenu de leur expertise et/ou de leur expérience sur des thématiques données.

Avec la collaboration active de Christophe Moreau, *sociologue à JEUDEVI, chercheur au LARES/Université Rennes 2*.

Les jeunes dans le Finistère : le contexte de la réflexion

Les jeunes dans le Finistère : le contexte de la réflexion

Constats sur les politiques jeunesse

- On confond fréquemment l'enfance, l'adolescence et les jeunes adultes lorsque l'on parle de « politique jeunesse » ; or, il importe, avant tout, de bien distinguer ces trois périodes de la vie, les enjeux, problématiques et réponses n'étant pas du même ordre.
 - Généralement, les politiques pour l'enfance (3 à 11 ans) sont bien développées dans nos communes (accueil périscolaire, offre de loisirs, pratiques sportives...); mais on constate un déficit d'accompagnement pour les adolescents (12-17 ans) en dehors du collège et de la famille et une faible prise en compte des jeunes adultes.
 - La situation des jeunes adultes (18-25 ans) est souvent méconnue alors que l'entrée dans la vie active (adulte) et de plus en plus tardive et de plus en plus problématique, en termes d'emploi, de logement, de situation familiale...
 - Parce qu'ils doivent logiquement répondre aux priorités que posent les situations de « jeunes en difficulté », les élus locaux sont susceptibles
- à terme de faire l'amalgame entre l'ensemble des jeunes et les difficultés de quelques-uns. Un premier risque serait de ne pas s'interroger sur nos propres difficultés à répondre aux problèmes. Un second serait d'oublier par ailleurs que **85 % des adolescents et des jeunes adultes disent aller plutôt bien**. Il conviendrait aussi de les valoriser.
- **Les jeunes ne sont pas une catégorie de la population à part** ; ils sont partie intégrante de la collectivité : s'interroger sur leur place revient à s'interroger sur les relations des jeunes entre eux, mais aussi sur les relations entre générations à l'échelle de nos territoires : ce qui existe, ce qu'il faudrait développer...
 - **La jeunesse** : une compétence que nul ne porte ? La loi ne reconnaît explicitement aux collectivités territoriales que des compétences très limitées dans le domaine des politiques jeunesse, et ce depuis peu. Pourtant, les collectivités territoriales ont toujours joué un rôle important et continuent de le faire de manière volontariste.

Préconisations pour les jeunes bretons

Dans son rapport édité en 2003, « **Les 16-25 ans, une chance pour la Bretagne** »¹, le Conseil économique et social de Bretagne, à partir de constats chiffrés et d'entretiens, fait un certain nombre de préconisations.

PRÉCONISATIONS POUR LEUR VIE EN SOCIÉTÉ

- Mieux reconnaître les jeunes comme acteurs de la cité
- Soutenir et valoriser les initiatives et projets des jeunes
- Réaffirmer le rôle de la famille et de la parentalité en matière d'éducation et de prévention
- Améliorer la coordination des professionnels et des dispositifs institutionnels pour aider les familles
- Accroître la présence des acteurs jeunesse,

de la prévention générale comme de la prévention spécialisée

PRÉCONISATIONS POUR LEURS ÉTUDES ET L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

- Remédier à la faiblesse des ressources d'un certain nombre d'étudiants
- Améliorer l'accompagnement logistique des jeunes à l'entrée dans la vie active : logement, transports, et ressources
- Favoriser les actions de rapprochement entre l'école et le monde professionnel
- Gérer la réussite aussi bien que l'échec scolaire

PRÉCONISATIONS POUR LE LOGEMENT ET LA SANTÉ

- Développer l'information des jeunes sur leurs droits au logement (locapass...)

¹ « **Les 16-25 ans, une chance pour la Bretagne** », rapport du Conseil économique et social, Lesmesle J., Cario A., 2003
Disponible sur : http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_institutio/cesr/cache_-_cesr/les_etudes_du_cesr_e_10661354606079

Les jeunes dans le Finistère : le contexte de la réflexion

- Améliorer l'information santé des jeunes en utilisant leurs médias et en les impliquant dans une démarche participative
- Soutenir les actions de formation et de conseil aux parents, éducateurs, notamment dans les associations et auprès des travailleurs sociaux
- Renforcer les réseaux d'écoute et de soutien aux jeunes et à leurs familles pour les conduites à risques
- Intégrer systématiquement un volet logement des jeunes dans les programmes locaux de l'habitat.
- Encourager les opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH) thématiques sur le logement des jeunes

PRÉCONISATIONS AU NIVEAU NATIONAL : FAIRE DE « LA JEUNESSE, UN DEVOIR D'AVENIR »

Au-delà de la Bretagne, à un niveau national, le rapport du Commissariat général au plan édité en 2000, « La jeunesse, un devoir

d'avenir »², aboutit aux conclusions suivantes :

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

- Le passage à l'âge adulte a changé parce que la famille, l'école, l'entreprise et les institutions ont connu des transformations profondes
- La prolongation des études et les difficultés d'accès à l'emploi ont conduit à institutionnaliser le soutien à la jeunesse par une prise en charge financière.
- Le malaise qu'éprouve la société française vis-à-vis des jeunes est profond : l'enjeu n'est pas de prendre en compte « un nouvel âge de la vie » mais d'organiser de manière satisfaisante la succession des générations
- Enjeu d'une obligation éducative partagée, pour que chaque jeune, en s'impliquant dans la construction de son propre devenir, apporte une contribution à la construction de l'avenir commun.

Que faire pour les jeunes ? Quelle politique jeunesse ?

- Les enjeux se situent dans les grandes agglomérations, mais aussi **en zone rurale** où la moyenne d'âge augmentera très fortement si l'on n'est pas vigilant à y accueillir les jeunes.
- La question centrale est souvent celle des relations avec les jeunes, de leur rapport avec les adultes : cette question se traite **localement**, à l'échelle des communes, communautés de communes et Pays du département
- **Pas de fatalisme** : il est possible d'agir, de modifier localement les représentations, d'améliorer les relations entre les générations, y compris là où il y a eu de la défiance, voire du conflit.
- On peut **s'appuyer sur des institutions spécialisées** (Services ou missions jeunesse, Jeunesse et Sports, CAF, fédérations d'éducation populaire), mais aussi sur des règles de bon sens, sur la concertation et un partage local des responsabilités
- **Élus et acteurs** de la jeunesse gagnent à travailler **en réseau** pour échanger leurs expériences
- Il importe de **ne pas se focaliser uniquement sur les problèmes**, mais de structurer des habitudes de rencontres régulières entre acteurs éducatifs (professionnels, élus, parents, jeunes...)
- Les questions de jeunesse étant complexes et changeantes, il est nécessaire de construire et maintenir **des espaces de réflexion**.

² « La jeunesse, un devoir d'avenir », rapport du Commissariat général au Plan, Charvet D., Andrieu P.J., Labadie F., Paris, La Documentation française, 2001. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/014000282/index.shtml>

**Parler sur les jeunes,
parler avec les jeunes :
entre caricatures et enjeu
démocratique**

Parler sur les jeunes, parler avec les jeunes : entre caricatures et enjeu démocratique

Pourquoi tant de difficultés à communiquer avec les adolescents et les jeunes adultes ? Quid de l'expression publique des jeunes aujourd'hui ? Quelle place ont-ils dans le débat public ? La question de la participation des jeunes au débat public est primordiale. Elle renvoie à la manière de communiquer avec eux, et donc à la **représentation** que l'on a des jeunes.

Représentation et expression des jeunes dans les médias

Les médias jouent aujourd'hui un rôle déterminant dans la construction des représentations : pour la télévision en particulier, les jeunes sont soit « en danger », soit « dangereux » : on ne parle d'eux qu'en termes de problèmes, de menaces, de fragilités. Une telle image des jeunes entretient évidemment certaines peurs. De ce fait, il n'est pas facile de parler avec les jeunes, et encore moins de les faire parler.

« **L'image des jeunes dans les médias** », étude conduite en 2002 par des jeunes du Conseil national de la jeunesse³ revient sur le traitement réservé aux jeunes par l'information télévisée. Elle est riche en enseignements :

LA JEUNESSE EST PLUS PARLÉE QU'ELLE NE PARLE

Indépendamment de l'association jeunes = problèmes, particulièrement réservée aux jeunes « de banlieue »,

l'étude constate que ce sont souvent des adultes qui s'expriment à la place des jeunes. Quand les jeunes parlent, leur parole n'a pas le même poids.

JEUNES, ENFANTS, ÉTUDIANTS : LES MOTS ONT LEUR IMPORTANCE

L'étude constate également que l'utilisation du terme « enfant » renvoie à mise en danger avec un regard plutôt paternaliste ; lorsque l'on parle des « collégiens, lycéens, étudiants », la vision est plutôt positive (engagement) ; lorsque l'on parle de « jeunes », il s'agit plus souvent de comportements déviants, de délinquance, d'insécurité.

LA STIGMATISATION PAR L'IMAGE

Les techniques de floutage utilisées pour préserver l'anonymat des jeunes interrogés (notamment les mineurs), a pour effet pervers de déshumaniser le « jeune », d'en faire un personnage « présumé dangereux ». Il existe pourtant des techniques de floutage moins stigmatisantes.

Perception de la Cité, engagement, rapport aux élus...

Une autre manière de percevoir la vie de la Cité :

« Les individualistes solidaires⁴ »

Un nouveau triptyque républicain semble venir remplacer le triptyque traditionnel : égalité, solidarité, respect. L'égalité des droits et surtout des chances est la valeur politique, la solidarité pour que chacun puisse vivre décemment est la valeur sociale, le respect de l'autre, enfin, correspond à la valeur protectrice de l'individu au quotidien.

De ces valeurs découlent une autre manière de percevoir la vie de la Cité. Très critiques sur la société française, les jeunes ne font plus confiance aux politiques, à l'entreprise et aux médias. **Ils privilégient de nouveaux acteurs qui sont liés à l'action des individus. Les associations et l'action citoyenne vont être privilégiées.**

UNE AUTRE MANIÈRE DE S'ENGAGER

Les jeunes aujourd'hui n'empruntent plus les voies traditionnelles (partis, syndicats...), mais s'engagent volontiers dans des projets culturels ou pour défendre la lutte contre le racisme, la protection de l'environnement... Ils privilégient l'initiative concrète et de proximité à l'engagement idéologique. Pas moins politisés, ils se mobilisent dans le cadre d'actions collectives et interviennent souvent de façon spectaculaire sur la scène publique. Comment prendre en compte ces formes d'engagement ? Comment les encourager, les reconnaître ?

DES JEUNES BRETONS ENGAGÉS

Dans l'enquête menée par le CRIJ en 2006⁵, 23 % des jeunes bretons interrogés voudraient participer à la vie associative, 8,5 % monter une association, et 18 % monter un projet ou une entreprise (14 %). 30 % voudraient s'installer dans la région. Dans la même enquête, ils sont **seulement 18% à considérer que les élus les écoutent suffisamment.**

³ « *L'image des jeunes dans les médias* », étude du CNJ, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, 2003

⁴ « *15-35 ans : les individualistes solidaires* », Étude de l'observatoire de la Fondation de France, fév. 2007

⁵ Enquête réalisée par le Centre régional Information Jeunesse de Bretagne en partenariat avec le LARES/Université Rennes 2, 2006

Parler sur les jeunes, parler avec les jeunes : entre caricatures et enjeu démocratique

Témoignage d'élue

Les jeunes me disaient « y'en a que pour les vieux » ; alors j'ai repris mes budgets, et en fait j'ai vu que pour le repas des personnes âgées, ça me coûte chaque année 24 000 € ; pour l'équipement multisports, ça nous reviendra à 15 000 €. Donc j'ai pas trop de scrupules. Mais c'est pas toujours facile de porter des projets de jeunes, et c'est pour ça qu'il faut travailler sur l'image qu'on renvoie.

Témoignage d'élue

Depuis un an et demi, on n'a plus de dégradations, de panneaux pliés, même si les plus jeunes arrivent derrière avec d'autres problèmes. Il faut que les élus apprennent à descendre sur le terrain,

à aller là où ils sont, sous les abribus, parce qu'ils ne viendront pas de façon spontanée. On avait à chaque fois des exigences, on demandait un écrit, un devis, et parfois on mettait du temps à l'obtenir, on n'avait rien à présenter en commission.

Des enseignements tirés de l'expérience

Communiquer avec les jeunes, c'est d'abord renoncer à certaines représentations caricaturales : les jeunes ne peuvent être réduits à des problèmes ou des dangers. Ils sont avant tout des individus, ou groupes d'individus divers, complexes, avec parfois des envies contradictoires. Mais ils aspirent à trouver leur place dans la société et pour cela à être mieux compris et davantage entendus.

VALORISER LES JEUNES

Communiquer avec les jeunes suppose au préalable que l'on communique positivement sur les jeunes, qu'on les valorise.

INSCRIRE LE DIALOGUE AVEC LES JEUNES DANS LA DURÉE, EN AMONT D'ÉVENTUELS PROBLÈMES

On réagit généralement à la suite de dégradations, de conduites à risques, de problèmes. Ce n'est qu'à ce moment qu'on s'adresse aux jeunes, qu'on sollicite leur participation, à fortiori la participation de ceux qui « posent » problème ou sont « en difficultés ». Or la participation des jeunes ne peut pas résoudre tous les problèmes et ne peut pas être réduite à un objectif de prévention. On doit s'adresser à tous les jeunes, on doit s'inscrire dans la durée, en amont de problèmes éventuels.

PRENDRE DU TEMPS, ACCEPTER LES ÉCHECS

« APPARENTS »

La question du temps n'est pas anodine : expérimenter un dispositif de participation des jeunes ou une démarche de dialogue avec eux implique d'inscrire ce projet dans la durée.

En effet :

- la mobilisation ne sera pas forcément immédiate et régulière : il faut accepter les périodes creuses,
- les effets de cette mobilisation ne seront pas non plus immédiats
- une faible mobilisation, la fin d'une expérience de participation ne doivent pas être vécues comme des échecs définitifs

En matière de participation, il convient d'inscrire les démarches dans la durée, dans la régularité.

EXPÉRIMENTER, INNOVER, TÂTONNER...

EN PARTANT DES JEUNES EUX-MÊMES

Partir des envies et des pratiques des jeunes semble une évidence. Cela implique pourtant de développer des pratiques innovantes pour recueillir leur parole, pour aller à la rencontre des jeunes, pour organiser l'échange, le débat. Par exemple, via des ateliers d'écriture, des supports vidéos, des techniques innovantes d'animation de débat, via du théâtre forum...

MÉTHODOLOGIE : COMMENT FAIRE ?

L'outil ou le dispositif ne sont que des moyens, l'objectif étant de permettre une expression et d'organiser un dialogue entre des jeunes, et entre des jeunes et des adultes. Le savoir-faire d'un professionnel est nécessaire mais pas suffisant : les élus, les parents, les enseignants, les adultes sont concernés par cet enjeu.

Expériences

- Expérience de la bibliothèque départementale sur les ateliers d'écriture avec les jeunes « Ados de mots »
- Expérience du conseil local des jeunes de Brest, du conseil régional des lycéens de Bretagne
- Expérience de la commune de Penmarch sur la création

d'un plateau Multisports
- Expérience des Juniors associations
- Expériences dans le champ de la prévention, en s'appuyant sur les jeunes comme acteurs de la démarche : projet de la MPT de Landerneau avec l'ANPAA, projet « T'as la tchatte »...

Jeunes sur les espaces publics : désagréments à supprimer ou aménagement à adapter ?

Jeunes sur les espaces publics : désagréments à supprimer ou aménagements à adapter ?

En matière de jeunesse, mais plus généralement de vie sociale dans nos communes, les notions d'espaces publics et d'aménagements urbains posent des enjeux fondamentaux et nécessitent une réflexion approfondie à l'échelle de chaque territoire.

Éléments de définition

L'espace public (la rue, un centre commercial, un hall d'immeuble, les abris bus, le porche de l'église...) est à la fois un espace de communication et un espace de circulation : il est un lieu d'interaction sociale où se jouent des échanges mais aussi des exclusions entre des groupes divers. Il est un espace citoyen que l'on doit partager, mais peut aussi être un lieu de conflits, de violences, d'incivilités.

L'aménagement urbain est l'art d'aménager une commune, un quartier, en facilitant le développement des rencontres et de la vie sociale. L'aménagement concerne à la fois le logement et les voies de communication, mais aussi les équipements publics, les commerces et les services aux personnes, les espaces publics. Le « projet urbain » d'une ville doit permettre d'équilibrer harmonieusement les différentes fonctions de la ville : habiter, travailler, se divertir, se retrouver.

Constats

L'occupation par les jeunes de l'espace public : nuisances ou convivialités ?

La présence des jeunes sur les espaces publics peut causer des désagréments aux habitants d'une commune. Néanmoins, ces regroupements de jeunes ne sont pas toujours synonymes de nuisances sonores, de dégradations. Ils peuvent aussi être conviviaux, citoyens et tout à fait respectueux de l'environnement social.

Des aménagements (péri)urbains au détriment des espaces publics

Actuellement, avec l'évolution du logement, l'étalement urbain et le développement du péri urbain, la pression foncière et les stratégies des acteurs privés, on assiste à une diminution progressive des espaces dédiés à la vie publique. Nos communes sont fonctionnelles, adaptées à la circulation automobile, plus ou moins accueillantes en termes de logement, mais elles délaissent parfois l'espace public, les équipements publics, et la vie sociale qui pourrait s'y installer.

Témoignage de professionnel

« L'enjeu n'est pas la morphologie urbaine, mais la vie qu'il y a dedans. Sarcelles pour nous c'était génial ; le problème c'est pas l'espace, c'est le temps : que les adultes ne désertent pas la ville. Pour que les gens se rencontrent, ils faut qu'ils soient au même endroit au même moment ».

Témoignage d'élue

« Comment créer une communauté de vie ? C'est d'abord un lieu de vie, avant un lieu d'aménagement. On parle trop souvent de projets urbains, mais on en écarte la vie et les personnes ; en général, il est joli vu du dessus, mais c'est pas ça la vie »

Chiffres clefs

- 10 033 logements construits dans le Finistère en 2006
- 6 716 individuels, 3617 collectifs
- Sur l'ensemble des 479 092 logements, 72 % d'individuel, 28 % de collectif, 11 % de résidences secondaires
- Une offre locative disparate et faible sur certains secteurs, certains secteurs de moins en moins accessibles en acquisition

Jeunes sur les espaces publics : désagréments à supprimer ou aménagements à adapter ?

« *Vivre ensemble* », c'est partager des espaces

UN BESOIN DE SE RETROUVER

Les regroupements de jeunes sur les espaces publics répondent à un besoin de se retrouver entre pairs, en groupe et de partager des moments de convivialité. Ils ont existé de tout temps.

REGARDER ET ÊTRE REGARDÉ

L'adolescence est une période de la vie où l'enfant cède progressivement la place à un jeune que les adultes se doivent d'accueillir comme citoyen. En ce sens, lorsque les adolescents quittent le domicile familial, c'est pour se construire une identité singulière, ils investissent l'espace public pour se construire leur propre existence sociale. Parfois bruyants, toujours visibles, **les adolescents et les jeunes adultes accèdent à la citoyenneté par l'usage de l'espace public et des équipements publics.**

LES EFFETS PERVERS DE LA SÉCURISATION DES ESPACES-PUBLICS : REPLI SUR SOI ET PROVOCATIONS ADOLESCENTES ?

La pression sociale va dans le sens d'une sécurisation des espaces publics et d'une privatisation des parties communes (digicodes, résidentialisation...) Cela a pour effet de renforcer chez les jeunes la tendance au repli sur soi et sur la sphère privée. On assiste à des pratiques qui s'offrent moins au regard de l'adulte, à des difficultés relationnelles et parfois à une accentuation des prises de risque.

Cette tendance au repli sur la sphère privée n'est cependant pas incompatible avec le besoin des jeunes de se retrouver entre groupes de pairs, parfois massivement dans les centres villes, notamment à l'occasion des fameuses « soirées du jeudi soir ». Et si les débordements constatés lors de ces soirées étaient une réponse à la sécurisation excessive des espaces publics ? et si ces provocations étaient aussi **une demande de partage de l'espace public ?**

LE SOCIAL EST DANS L'URBAIN

Loger n'est pas habiter : une commune, grande ville ou petit village n'est pas un seul dortoir. Il importe de structurer des espaces pour faciliter les relations sociales et le regard de l'autre sur nos comportements, en particulier de la communauté adulte sur les jeunes.

LE LOCAL JEUNES : REVENDICATION SYMBOLIQUE OU RÉPONSE À L'OCCUPATION DES ESPACES PUBLICS ?

La mise à disposition d'un local est une sollicitation fréquente des jeunes sur les communes. Elle peut permettre de satisfaire à la fois des jeunes et des riverains, mais appelle quelques remarques préalables :

- la mise à disposition d'un local n'est pas une fin en soi, c'est un moyen au service d'un projet construit pour / avec les jeunes,
- elle nécessite, dans la grande majorité des cas, un accompagnement adulte « à bonne distance » (animateur ou parents, élus...), sans quoi on doit rapidement fermer le local...
- elle peut constituer une réponse adaptée à l'instant « t », mais peut ne plus l'être quelque temps après.
- elle ne répondra pas de tout temps et pour tous les âges aux besoins des jeunes d'une commune (volatilité des demandes, des lieux de regroupements...)
- elle ne fera pas nécessairement « disparaître » tous les regroupements de jeunes sur une commune

Ceci dit, cette sollicitation de la part des jeunes mérite d'être entendue, car elle est l'expression d'une demande symbolique de place, de reconnaissance que les jeunes adressent aux adultes, aux institutions. Entendre cette demande ne signifie pas forcément y répondre favorablement ou sans contreparties. Il peut y avoir négociation et engagement réciproque.

Témoignage d'élue

« Pour bien aménager sa ville il faut rêver sa ville, il faut aimer sa ville, il faut avoir une vision et c'est pas toujours évident : bien comprendre sa sociologie, comment ça fonctionne, et qu'est-ce qu'on veut y construire ; il faut aussi observer les usages qui en sont fait. Il ne faut pas créer, mais prévoir des espaces qui pourraient fonctionner... Ne pas avoir des espaces trop spécialisés, c'est pas forcément ce que l'on pense, ni les espaces qu'on avait pensés au départ. »

Jeunes sur les espaces publics : désagréments à supprimer ou aménagements à adapter ?

Des enseignements tirés des expériences

- **Intégrer dans la réflexion sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) la question des espaces publics** et de leur partage : quels sont les usages actuels ? Quels sont les pratiques et les besoins des jeunes ? Quels lieux de centralité et de rencontre proposer ?
- **Le PLU n'est pas qu'un document d'urbanisme, il est une volonté de construire collectivement**
- **Intégrer dans la réflexion sur le PLU la question des équipements publics :**
 - Développer son PLU en calibrant au mieux les équipements.
 - Articuler les projections démographiques par âge avec l'offre en équipements et l'offre de logement.
 - Favoriser les équipements intergénérationnels, le petit locatif pour les jeunes et les personnes âgées
 - La zone d'aménagement concerté (ZAC) est un outil qui permet d'associer et de co-financer logements et équipements
- **Ne pas négliger la question des matériaux : qualité, résistance, « sonorité »**
- **La mise en place de sentiers, de liaisons douces peut intégrer la notion « d'espace public partagé »**
- **Avoir conscience que l'on ne peut pas tout prévoir :** il y a des effets de mode passager, des détournements d'usage... Mieux vaut penser des halls polyvalents couverts, des places publiques adaptables pour le marché mais aussi pour des concerts ou du skate, plutôt que des espaces adaptés et trop spécialisés qui deviennent vite obsolètes.
- **Articuler aménagement et questions de logement :**
 - Introduire un volet jeunesse dans le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour articuler jeunesse et logement à l'échelle intercommunale
- **Sur la méthode :**
 - Mobiliser une équipe pluridisciplinaire associant urbanistes, paysagistes, mais aussi sociologues ou démographes,
 - Associer tous les acteurs de l'éducation et de la jeunesse : les écoles, collèges et lycées, les centres socioculturels, la médiathèque, les associations sportives, les adolescents et les jeunes, les parents, les habitants. On peut introduire cette dimension dans le cahier des charges pour le cabinet d'urbanistes qui intervient.

**La Cité face aux nouveaux
médias et à l'informatique.
Réglementer ? Laisser faire ?
Accompagner...**

La Cité face aux nouveaux médias et à l'informatique. Réglementer ? Laisser faire ? Accompagner...

Blogs, lans, tchats, peer-to-peer, jeux en réseau...: autant de termes nouveaux qui correspondent aux pratiques des adolescents et des jeunes avec les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : Les 13-17 ans sont beaucoup tournés vers les blogs, les 18-24 ans davantage vers le téléchargement . La méconnaissance et la peur de ces outils (de la part de beaucoup d'adultes) empêchent de mesurer les enjeux éducatifs, juridiques, sociaux liés aux évolutions en cours. Vouloir interdire ou contrôler n'est ni satisfaisant, ni efficace. Une simple mise à disposition de matériel informatique sans accompagnement n'est pas non plus satisfaisante en termes éducatifs. Entre réglementation et laisser-faire, c'est l'accompagnement qui constitue la meilleure réponse.

Les usages aujourd'hui⁶

LES TIC FONT PARTIE DE LEUR VIE QUOTIDIENNE :

- 96 % des adolescents français déclarent utiliser Internet (le plus souvent à la maison)
- 70 % l'utilisent à la maison **quotidiennement** ou plusieurs fois par semaine

DES USAGES POUR CHAQUE CONTEXTE :

- Communiquer, visiter des sites, jouer... des actions qui se pratiquent à la maison, alors qu'à l'école, Internet est utilisé massivement surtout pour les travaux scolaires (à 69%) :
- 60 % des jeunes estiment important d'être tout le temps connecté avec ses amis
 - 60 % utilisent MSN (messagerie instantanée pour bavarder avec ses amis)

- 50 % téléchargent des fichiers
 - 25 % jouent à des jeux en réseau en ligne
 - 25 % ont un blog ou un site personnel
- Avec de fortes **différences sexuées**, les garçons davantage tournés vers les jeux, les filles vers les blogs .

SÉCURITÉ ET RÈGLES : UN COMPORTEMENT PLUTÔT PRUDENT ET SAGE

Les jeunes sont plutôt conscients des risques liés à l'anonymat et aux travestissements d'identité. Concernant le droit de chacun sur son image, la question des droits d'auteur et de la liberté d'expression : leurs connaissances sont floues, mais « la conscience d'un règlement existe ».

Éléments de définition

SMS : short message service est un service proposé conjointement à la téléphonie mobile, et à d'autres appareils mobiles comme le Pocket PC, qui permet de transmettre des messages textuels de petite taille.

Blog : c'est une page personnelle traitant d'un thème précis qui est régulièrement remise à jour par son auteur. Les ados y exposent leurs groupes de copains, leurs loisirs, leurs passions, leur intimité, ou l'actualité.

Chat : messagerie instantanée pour des discussions sur internet, (to chat : discuter, bavarder, clavardage en français québécois).

Peer-to-peer : modèle de réseau informatique qui permet à plusieurs ordinateurs de communiquer, de partager simplement des informations – des fichiers le plus souvent, mais également des flux multimédia continus (streaming), le calcul réparti, la téléphonie (comme Skype).

Jeu en réseau : un jeu vidéo multijoueur permet à plusieurs personnes de participer au même jeu vidéo dans le cadre de la même partie. Cette fonctionnalité peut se réaliser soit en partageant le même matériel (exemple: un jeu multijoueur sur une console de salon qui divise l'écran en fonction du nombre de joueurs), soit en mode de jeu en réseau sur plusieurs plates-formes de jeu distinctes qui communiquent entre elles au travers d'un réseau informatique. Dans ce domaine, on distingue enfin le jeu en ligne qui utilise le réseau planétaire Internet.

⁶ Recherche du CLEMI sur les 12-18 ans et leurs relations aux média électroniques (internet, téléphonie mobile, jeux en ligne - 9 pays européens, 9000 questionnaires, 240 entretiens) - 2006. Disponible sur : <http://www.clemi.org/international.html>

La Cité face aux nouveaux médias et à l'informatique.

Réglementer ? Laisser faire ? Accompagner...

Retour sur quelques idées reçues⁷

Les (N)TIC contribuent à l'isolement, l'enfermement ?
Non, elles créent des rencontres.

Ergué Armel, Cyberbus : « Dans le cyberbus, l'usage d'Internet crée des rencontres. Ils sont trois sur un ordinateur même si d'autres ordinateurs sont libres, ils chattent à plusieurs avec un même copain. Cette pratique contribue à mettre en place des fonctionnements sociaux ».

Moëlan-sur-Mer, Cybercommune : « Ils sont connectés chez eux mais viennent exprès à la cyber commune pour jouer : ils préfèrent jouer en réseau chez nous plutôt que rester seuls chez eux ».

Les jeunes maîtrisent parfaitement ces outils ?
Non, ils surestiment parfois leurs compétences.

La maîtrise de ces outils par les jeunes générations est relative. Ils ont tendance à surestimer leurs compétences. Leur capacité à maîtriser la technicité de l'outil peut cacher une méconnaissance

des mécanismes de fabrication de l'information et des contenus de ces médias. Ils expriment d'ailleurs une certaine attente notamment de l'école en termes d'accompagnement dans la recherche d'informations.

Les jeunes sont naïfs, s'exposent à des mauvaises rencontres ? **Non**, ils mesurent les dangers.

60 % ne communiquent jamais avec des inconnus. Ceux qui le font le plus sont les plus âgés et cette pratique est surtout occasionnelle (40 % des 17/18 ans, 10 % des 12/13 ans). L'enjeu de la sécurité est intégrée par les jeunes, plus qu'on ne le croit.

La fracture numérique, c'est du passé ?
Non, pas vraiment.

La fracture numérique n'est plus ce qu'elle était : elle porte désormais sur la maîtrise de l'outil, la capacité à chercher de l'information, à faire le tri, à accéder à des services.

Des enseignements tirés de l'expérience

LES JEUNES ET L'ACCÈS À L'INFORMATION

Internet est la deuxième source d'information utilisée par les jeunes (la première étant les parents). *Comment savoir si l'information est bonne ? Comment faire le tri ?*

Il y a un enjeu en termes d'éducation à l'information et un enjeu autour de la compréhension des mécanismes de fabrication de cette information. Les jeunes adultes cherchent des interlocuteurs, notamment auprès des animateurs et des structures d'information jeunesse.

L'ANIMATION ET LES TIC

Dans les espaces jeunesse et les cyberespaces, se pose la question du projet éducatif autour de ces outils : doit-on accepter ou non les jeux en réseaux ? À quelles conditions ? Avec quel(s) type(s) de jeux ?

L'informatique est un outil pertinent pour faire des choses avec les jeunes, y compris pour les relations intergénérationnelles (information des parents, formation des seniors...)

LES JEUX EN RÉSEAUX : ENJEU DU RAPPORT À L'ESPACE ET AU TEMPS, À LA RÉALITÉ SOCIALE

Une approche éducative est nécessaire pour que les jeunes puissent échanger sur le problème des jeux violents, mais aussi découvrir par exemple des jeux de coopération, actuellement peu proposés. Les concours de jeux en réseau oscillent entre mobilisation des jeunes soutenue par les collectivités et appropriation par des sociétés privées. Ils sont une illustration de l'engouement des jeunes pour ces pratiques, parfois loin des dérives « fantasmées » par les adultes. Une expérience à faire pour les novices.

⁷ D'après la recherche du CLEMI sur les 12-18 ans et leurs relations aux média électroniques (internet, téléphonie mobile, jeux en ligne - 9 pays européens, 9 000 questionnaires, 240 entretiens) - 2006. Disponible sur : <http://www.clemi.org/international.html>

La Cité face aux nouveaux médias et à l'informatique. Réglementer ? Laisser faire ? Accompagner...

Des enseignements tirés de l'expérience

LES QUESTIONS JURIDIQUES NÉCESSITENT UN VRAI TRAVAIL PÉDAGOGIQUE

Sur Internet, on apprécie mal la notion de propriété intellectuelle, on n'a pas l'impression de voler des droits d'auteur ou des droits d'image. Or sur Internet comme ailleurs, il y a nécessité de justifier de la propriété (et d'indiquer par exemple « libre de droit »), de respecter le droit à l'image d'autant plus que la diffusion sur Internet se fait à une échelle planétaire (un livre paraît à 2 000 exemplaires, sur Internet à des millions d'exemplaires).

LES BLOGS, À LA CHARNIÈRE ENTRE L'ESPACE PRIVÉ ET L'ESPACE PUBLIC

Concernant les images et les textes mis en ligne, on doit inculquer une prise de conscience sur la notion d'injure publique. Se pose aussi la question du contenu des blogs, faut-il intervenir si les messages ressemblent à des appels au secours ?

LA LIMITATION DE L'ACCÈS À DES SITES SENSIBLES

Cette régulation ne peut pas se faire avec la technique sans restreindre les possibilités d'internet. Cela relève avant tout d'une responsabilité éducative des parents, enseignants, animateurs : être autour des jeunes, accompagner, expliquer.

Les cultures urbaines : entre improvisation et accompagnement ?

Les cultures urbaines : entre improvisation et accompagnement ?

La notion de « cultures urbaines » est très diversifiée puisqu'elle englobe à la fois les différentes facettes du hip hop, mais aussi les « activités créatives sur l'espace public » (*occuper du street*) comme le « skate board » (*planche à roulettes*), le BMX (*Bicycle motocross*), le Slam (*improvisation et/ou composition chantée*), et bien d'autres innovations actuelles et à venir.

Ces pratiques culturelles se caractérisent par leur présence dans les espaces publics, leur capacité d'innovation et d'apprentissage par les pairs, une forte expression de valeurs et d'identité notamment pour les jeunes populations, et des passerelles entre l'activité physique et sportive d'une part et la création et l'expression artistiques d'autre part.

Rapide historique du mouvement Hip Hop

Le rap est né dans les années 70. En 1975, le DJ Afrika Bambaata, dit Bam (du nom d'un chef zoulou du XIX^e s.: « Leader affectueux ») du gang des Black Spades dans le Bronx, ayant perdu un ami dans une rixe avec la police, décide de rompre avec la violence et crée la *Zulu Nation*. En 1979, *Zulu* sera remplacé par *Hip-Hop*. À la base porteur de valeurs humanistes, le but premier est de transformer le négatif en quelque chose de positif à travers l'art, la parole.

DÉFINITIONS

Souvent assimilé au rap qui n'est pourtant qu'un de ses aspects, le Hip-Hop est aujourd'hui la culture urbaine la plus répandue dans le monde et celle qui compte le plus d'adhérents. On la retrouve aussi bien en Afrique qu'au Japon ou en Amérique Latine. Ce mouvement comporte des disciplines diverses comme les danses hip hop, nées dans les années 80 en France, le djing et le scratch qui remanient

des morceaux de musique, mais également le graff et le tag, façons de modifier l'environnement urbain. On ajoute parfois aussi le *human beatbox*, voire le street-language, le *street-fashion*, street wear, etc.

En Finistère, le rap émerge à Brest en 1988 avec Antidote (1^{er} CD à Brest, « du sang neuf pour le 29 »), mais il n'accède pas à une très large reconnaissance. Le mouvement Graff est plus important (NAZIM et PACK), notamment au port de Commerce et à Lambézellec. Il y existe des murs d'expression libre, donc des ouvertures pour le milieu culturel. C'est ainsi que se pose nécessairement la question des rapports entre les collectivités, les pouvoirs publics et les artistes de ce mouvement.

Hip hop dans le Finistère

4 festivals ou tremplins, 13 écoles de danse, 3 compagnies, des associations ou collectifs qui militent pour le développement des cultures urbaines.

D'autres pratiques sportives « urbaines »

Le **BMX** est apparu aux États-Unis dans les années 1970. Il est arrivé en France au début des années 1980. Ce sport a eu comme objectif de permettre aux jeunes adolescents peu fortunés, de pratiquer, à moindre frais, le motocross tout-terrain. Puis, le BMX connut quelques variantes dans son utilisation et l'on vit apparaître une nouvelle mode, celle du freestyle (*style libre*), qui consistait, non plus à faire des courses sur des pistes en terre, mais à réaliser des figures et des acrobaties avec son vélo. Phénomène de mode jusqu'en 1991, sa popularité est retombée avec l'arrivée d'un concurrent de poids : le VTT. Par décision de la Commission olympique du 30 juin 2003, le BMX a été admis aux Jeux Olympiques d'été de 2008 comme une compétition officielle.

Le **planche à roulettes** a été inventée en été 1961 par deux surfeurs californiens (Mickey Muñoz et Phil Edwards) qui étaient lassés des jours sans vagues. Après une perte de vitesse, due au peu d'innovations pendant les années 1970, la planche à roulettes revient à la mode dans les années 1980, avec le *freestyle*. À ce moment, beaucoup d'adeptes redescendent dans la rue, essayant et créant de nouvelles figures. C'est également à cette époque qu'apparaît la pratique en rampe. La pratique reste essentiellement urbaine, mais cette fois les skateurs utilisent au maximum la configuration de la ville. Si cette époque fait l'apanage de l'utilisation des *rails*, la nouvelle génération de la fin des années 1980 montre également son niveau sur des *gaps* : des sauts d'espaces, de marches, etc. Les skateurs commencent à adopter un style propre, plus ou

Les cultures urbaines : entre improvisation et accompagnement ?

moins inspiré de la mode des surfeurs. Cette époque est appelée *big pants, small wheels* (« grands pantalons, petites roues »). Le skate sera présent pour la première fois aux Jeux Olympiques en 2008, en catégorie « Rampe » uniquement.

Chiffres clefs

Étant donné la multiplicité des pratiques et leur dimension d'improvisation, il existe peu de chiffres sur le sujet.

Skate-board : on compte 500 000 skateurs en France pour seulement 1 705 licenciés.

Enseignements tirés de l'expérience

DES MOUVEMENTS D'AUTODIDACTES : ENTRE AFFIRMATION IDENTITAIRE ET EXPRESSION ARTISTIQUE

Aujourd'hui, même si les cultures urbaines font l'objet d'un commerce culturel ou industriel, leur dimension amateur et autodidacte est essentielle. L'institutionnalisation du rap n'empêche pas son côté franc parler. L'ensemble de ces pratiques culturelles se situe généralement à la marge des pratiques plus traditionnelles. C'est une façon singulière, pour les jeunes, de s'approprier des disciplines artistiques ou sportives. Parfois le désir de reconnaissance sociale et d'affirmation de soi l'emportent sur la pratique culturelle, mais ces mouvements sont très souvent porteurs de valeurs empreintes de respect, de tolérance et d'humanisme.

ENTRE INSTITUTIONNALISATION ET MARGINALITÉ

Il y a un paradoxe inhérent à ces mouvements : (à la fois) les pratiquants ont une demande de reconnaissance sociale et institutionnelle et (à la fois) cependant ils revendiquent la spontanéité voire l'illégalité. Certaines pratiques sont instituées mais elles n'empêchent pas les pratiques plus illégales. Par exemple, les graffs sont interdits mais on retrouve quand même des murs réservés à cet usage dans les villes, murs d'entraînement, murs d'expression, façade de magasins... De la même façon, la mise en place d'un terrain spécifique aux skateurs n'empêche pas les pratiques « sauvages » dans la rue. L'enjeu du dialogue intergénérationnel est ici crucial, notamment pour ce qui concerne le partage de l'espace public.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

La dimension amateur et autodidacte des cultures urbaines pose la question de la transmission des techniques, des valeurs du mouvement. En effet, les jeunes ne sollicitent pas spontanément les institutions dans leurs démarches, d'où la nécessité de projets pédagogiques s'appuyant sur le mouvement, pour pouvoir ensuite transmettre la technique mais aussi les valeurs qui le fonde.

L'accompagnement de ces modes d'expression peut être un enjeu dans nos villes, et l'on peut en distinguer trois aspects :

- art, où la pratique est une fin en soi, pratique artistique à exposer au public
- moyen d'expression, où la pratique est le lieu de revendications et de construction de soi, parfois plus intimiste
- support éducatif, pour toucher des publics et développer la place des jeunes dans la cité.

LA RECONNAISSANCE PAR LE POLITIQUE

La mise en place d'un accompagnement par les élus, les professionnels de la jeunesse et les institutions peuvent permettre d'accompagner ces pratiques, de les inscrire dans la vie de la cité, et de faciliter l'implication des jeunes dans la vie publique locale. Mais les projets resteront incertains à moyen terme, la communication et la qualité des aménagements publics étant des enjeux centraux.

Témoignages

« Dans un travail d'accompagnement, il est important de garantir une liberté totale : même si des propos outranciers sont émis, on en discute ensuite. »

« On a eu la chance d'être accueilli à la MJC de Morlaix, d'ailleurs ce n'est pas du fric qu'on nous a proposé, mais par contre on nous a fait confiance et surtout, un truc très important, on n'a pas eu peur de nous. Ça c'est quand même dingue que les adultes aient peur des jeunes ».

**Santé et conduites à risque :
pathologie ? Passage obligé ?
Quelle responsabilité
des adultes ?**

Santé et conduites à risque : pathologie ? Passage obligé ? Quelle responsabilité des adultes ?

Trop souvent les acteurs locaux et en particulier les élus ont un contact avec les jeunes placés sous le **signe de la confrontation et de l'inquiétude** vis à vis des conduites à risques que ceux-ci peuvent développer.

Constats

Tout le monde s'accorde sur la **progression de ces conduites à risques**, leur caractère de plus en plus précoce et plus radical. Ces conduites sont à la fois accentuées et caractérisées chez les jeunes bretons par la recherche d'ivresse, l'accidentologie, les tentatives de suicide...:

- Il semble essentiel de ne pas s'arrêter au traitement de ces symptômes mais d'en comprendre et **d'en traiter les causes**.
- Une approche positive de la santé et du bien-être devrait concerner tous les jeunes et non pas seulement la minorité des jeunes les plus en souffrance ou les plus vulnérables.
- De façon générale, les conduites à risques sont en soi problématiques mais elles deviennent dramatiques lorsqu'elles sont récurrentes et ne font pas l'objet d'échanges avec l'adulte.

LA SANTÉ DES JEUNES EN BRETAGNE

Les adolescents, dans leur grande majorité, sont plutôt en bonne santé. Pour autant, les décès par mort violente ainsi que l'usage de l'alcool et du cannabis constituent le point noir pour la Bretagne.

- La Bretagne est la région la plus consommatrice de tabac à 17 ans.

- Les usages de l'alcool y sont supérieurs à la moyenne nationale... et très nettement tournés vers l'ivresse.

« La fréquence des ivresses alcooliques est la pratique qui distingue la Bretagne de toutes les autres régions : les ivresses régulières y sont 2,4 fois plus fréquentes que dans le reste du Pays. »

- Les usages de médicaments psychotropes sont tout à fait dans la moyenne nationale pour les jeunes.
- On constate aussi une diffusion importante et des usages fréquents de cannabis, une expérimentation plus fréquente par rapport à la moyenne nationale des champignons hallucinogènes, des produits à inhaler et du LSD.
- La Bretagne est aussi marquée par un taux de suicide supérieur de 50 % au taux national.

« Près de 9 % des jeunes de 14 à 18 ans ont déjà fait au moins une tentative de suicide au cours de leur vie. Parmi les élèves ayant fait plusieurs tentatives de suicide (2 % des jeunes), près de la moitié déclarent que personne ne s'en est rendu compte. »

Pistes d'explication

- La confrontation aux limites ne traduit pas nécessairement une volonté de périr, mais exprime à l'inverse une volonté de vivre, d'être reconnu et de s'affirmer par un acte « fort ».
- Les modifications physiques et psychiques de l'adolescence, à partir des « années collège », impliquent une redéfinition de soi et une difficulté à maîtriser ses émotions et ses désirs.
- De fortes exigences de réussite sociale pèsent sur les adolescents (de la part de la famille, de l'école...).
- La quête de soi passe, selon les jeunes, par le repli sur soi ou par la recherche de confrontation à l'autre. Pour les jeunes les plus repliés, l'absence de prise en considération par l'adulte et le déficit d'estime de soi peuvent amplifier les conduites à risques.
Idem pour les jeunes en recherche de confrontation : le déficit de dialogue dans la sphère publique peut contribuer à amplifier voire radicaliser les comportements à risques.

⁸ Extraits de l'étude « La santé des jeunes en Bretagne », ORSB, données 2003
À télécharger sur : http://www.orsb.asso.fr/1_pages/PDF/SANTE.pdf

Santé et conduites à risque : pathologie ? Passage obligé ? Quelle responsabilité des adultes ?

Des enseignements tirés de l'expérience

CHERCHER À COMPRENDRE

En matière de conduites à risques, les ressentis et les intuitions ne sont pas suffisants : ils peuvent constituer un miroir grossissant ou déformant de la réalité. Les questions à se poser : quels sont les jeunes concernés par ces conduites à risques sur mon territoire ? combien sont-ils ? quel âge ont-ils ? quelles sont leurs pratiques... ? pourquoi agissent-ils ainsi ?

CONSIDÉRER L'ACTION ÉDUCATIVE

COMME LA PREMIÈRE DES PRÉVENTIONS

Envisager l'action éducative (école, associations, clubs sportifs...) et les relations sociales avec les adolescents et les jeunes (ex. : place dans les espaces publics) comme le premier niveau de la prévention. La communauté adulte dans son ensemble est concernée.

RENDRE LES JEUNES ACTEURS,

FAVORISER L'INFORMATION PAR LES PAIRS

Partir de l'expression des jeunes, de leurs ressentis, représentations... afin de les rendre acteurs de la démarche de prévention et chercher à développer l'information par les pairs :

- en utilisant leurs médias et en les impliquant dans une démarche participative
- en privilégiant des supports tels que la vidéo, le théâtre(-forum), la musique (ex : concert pédagogique), la radio, internet pour aborder indirectement les questions de santé.

PRIVILÉGIER DES ACTIONS DANS LA DURÉE

L'information ponctuelle des jeunes sur les produits, les usages, les dangers semble nécessaire mais pas suffisante. Il est important de privilégier des actions dans la durée, avec un suivi et des interventions régulières, où l'on cherche à rendre le jeune acteur.

TENIR COMPTE DE L'EXISTANT

Tenir compte des dynamiques existantes (dans les écoles, associations...) et mesurer si elles sont suffisantes, avant de vouloir développer de nouvelles actions de prévention de proximité

FAIRE APPEL À DES INTERVENANTS COMPÉTENTS

Il existe des interlocuteurs spécialisés sur les questions de santé et de mal être. Ce qui n'empêche pas de chercher à mobiliser l'ensemble de la communauté éducative.

ENCOURAGER LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Il importe de renforcer les liens entre le monde scolaire (enseignants, infirmière, CPE, équipes de direction) , et les partenaires locaux d'horizons divers (services sociaux départementaux, CCAS, structures d'animation, associations, clubs de sports, parents) pour une meilleure coordination entre les acteurs.

Témoignage

« Il y a une différence entre la sous-traitance du dialogue avec les jeunes et de l'écoute aux psychologues et le fait que ce dialogue soit assuré par les enseignants. »

Rave, free, teknival :
nuisances à supprimer
ou mouvement culturel
à intégrer ?

Rave, free, teknival : nuisances à supprimer ou mouvement culturel à intégrer ?

JEUNESSE ET FREE PARTIES

Les free parties, ou soirées technos libres et gratuites, sont souvent montrées du doigt comme étant sources de désagréments pour les riverains et de dégâts pour l'environnement... sans parler « des risques qu'y prennent les jeunes en(ab)usant de substances psychoactives. »

Pourtant en tant que mouvement culturel et générationnel, elles mettent les adultes face à une certaine méconnaissance de ce qui se joue dans ces soirées et elles renvoient à des questions clefs telles que la place faite aux jeunes en tant qu'acteurs innovants dans notre société, la place de la fête et de l'innovation culturelle dans notre vie publique. La question des free parties ne peut en effet pas être abordée uniquement sous l'angle des problèmes qu'ils soient d'ordre sécuritaire ou sanitaire. Les préoccupations esthétiques et festives des premières « raves » ont aujourd'hui disparu au profit d'une gestion sécuritaire et sanitaire des « évènements » : publics plus nombreux et plus jeunes, en quête de l'autre dans des zones de non droit total...

Free parties - rave parties : éléments de définition

Les free parties sont des soirées techno gratuites, parfois illégales, organisées sur des terrains privés ou publics, avec ou sans autorisation des propriétaires. Elles regroupent de quelques dizaines à quelques milliers de participants pendant une soirée, animée par un seul sound system, avec une ou deux sonos. La free est souvent désignée sous le terme de teuf (verlan de fête) et les participants de teufers.

Les rave parties sont des soirées techno légales et payantes, organisées par une association ou un producteur de spectacle dans un lieu homologué ou mis en conformité pour l'occasion (salle de spectacle, château, parc des expositions...). Elles sont soumises aux mêmes conditions que les autres spectacles: sécurité, comptabilité déclarée, Sacem, ouverture de débit de boisson, etc.

Un teknival regroupe plusieurs sound systems venus de toute l'Europe, sur un terrain de très grande superficie. Il rassemble parfois des dizaines de milliers de participants et dure plusieurs jours. Il n'y a généralement pas d'organisateur identifié,

chaque participant étant censé en assumer l'auto-gestion. Depuis 2004 en Bretagne, les teknivals sont organisés par les préfetures, en collaboration avec le collectif Korgheol qui assure la médiation avec les sound systems et les participants.

UN MOUVEMENT TRÈS DYNAMIQUE EN BRETAGNE

Une centaine de sound systems actifs, organisant chaque année 1000 soirées pour environ **100 000 participants réguliers**, en Bretagne, une des régions les plus dynamiques en la matière.

Contrairement à certaines idées reçues, **le public des free et rave parties est bien intégré socialement**⁹ :

- 25 % de diplômés du supérieur,
- 55 % de non étudiants (salariés et chômeurs),
- 22 % engagés dans une activité associative (dont 40 % liés à la musique),
- 50 % de la population a voté aux présidentielles
- 20 % d'entre eux sont bénévoles pour l'organisation des soirées,

La moyenne d'âge est de 24 ans ; il s'agit pour deux tiers d'hommes et un tiers de femmes (identique à d'autres festivals).

La Bretagne, une des régions les plus dynamiques : une centaine de sound systems actifs, organisant chaque année 1000 soirées pour environ 100 000 participants réguliers.

⁹ Étienne Racine, *Le phénomène techno : clubs, raves, free parties* - Paris Imago, 2004

Rave, free, teknival : nuisances à supprimer ou mouvement culturel à intégrer ?

La Réglementation et ses conséquences

- **Le décret du 2 mai 2002** précise les caractéristiques de ces rassemblements et notamment **impose une déclaration en préfecture un mois à l'avance pour des soirées de plus de 500 personnes**. Cette procédure peut être source de tensions. Le Préfet peut interdire en dernier lieu ces manifestations si elles sont de nature à troubler l'ordre public ou si, en dépit d'une mise en demeure préalable adressée à l'organisateur, les mesures prises pour assurer son bon déroulement sont insuffisantes.
- **En pratique**, ce cadre juridique ne paraît pas très adapté pour les soirées de plus de 500 personnes : la plupart des déclarations a fait l'objet de refus. Ainsi, sur une dizaine de dossiers déposés en une année pour toute la Bretagne, la plupart ont été refusés, même si les organisateurs disposaient d'un lieu pour ces rassemblements.
- Par conséquent, le nombre de participants à chaque soirée a diminué et les **soirées sont devenues plus confidentielles**, ce qui rend encore plus difficile le travail de prévention et de réduction des risques.
- Par ailleurs, cette nouvelle réglementation sur les rave-parties a provoqué un **début de structuration et d'organisation du mouvement**, à la fois pour défendre les valeurs et les spécificités du mouvement et pour pouvoir rencontrer et discuter avec les institutions.

Des enseignements tirés de l'expérience

- **Grosses raves parties ou petites free parties** : il est préférable de privilégier (donc de rendre possible) les petites soirées, qui posent largement moins de problèmes en termes de circulation, de conduites à risques, d'environnement...
Ne pas trop communiquer pour ne pas avoir à gérer un public trop nombreux pour pouvoir être accueilli convenablement, et non initié de surcroît.
- Concernant le **choix des lieux** : Pour de petits événements, les espaces périurbains sont plus satisfaisants pour plusieurs raisons (accès, transports, logistique, nuisances...). Les soirées dans des friches industrielles, des espaces inhabités (terrains militaires, zones d'activités, abords des voies de communication...) seraient à privilégier près des villes. À l'échelle communale, il existe un certain nombre de petits lieux adaptés pour accueillir un public de 200 à 1 000 personnes. Un inventaire des terrains pourrait utilement être réalisé à l'échelle de chaque Pays.
- Concernant **l'accueil d'une rave ou free partie sur sa commune** :
 - **La concertation** entre organisateurs, collectivités et services de l'Etat, intervenants sanitaires et population est le meilleur moyen d'arriver à une **solution acceptable pour tous**. L'initiative en revient souvent à la collectivité. *Les organisateurs de free parties sont d'ailleurs « fédérés » et demandeurs de concertation.*
 - **La mobilisation de différents secteurs de l'action publique** (sécurité, santé, et **services culturels**) permet de ne pas traiter la question uniquement sous l'angle de la sécurité. *Le recours à des intervenants spécialisés dans la prévention des conduites à risques est également recommandé.*

Témoignage

« Des jeunes indépendants auto-gérés, ayant créé leur voie là où il n'y en avait pas, qui au bout de 10 ans malgré la répression et l'adversité continuent de vouloir donner

et donner encore, qui viennent aujourd'hui encore à des réunions pour continuer à discuter, allons nous continuer à les ignorer ? »

Contacts, ressources :

« Pour aller plus loin, et agir »

Contacts, ressources : « Pour aller plus loin, et agir »

Ce document ne prétend pas à l'exhaustivité. Il fournit quelques pistes indicatives pour aller un peu plus loin.

1 - Jeunes et politiques jeunesse en Finistère

DES GÉNÉRALISTES :

Les techniciens du Groupe inter-institutionnel jeunesse du Finistère :

- Conseil général, Mission jeunesse, Guillaume BRILLANT, 02 98 76 60 41
- Direction Départementale de la jeunesse et des sports, Étienne BARS, 02 98 64 99 26
- Inspection Académique, Christian PASQUIO, 02 98 64 15 27
- CAF du Nord Finistère, Christian SCHIPPERS, 02 98 43 87 66
- CAF du Sud Finistère, Annaïck SAVINA, 02 98 98 38 41
- Mutualité sociale Agricole, Yvette KERMOAL, 02 98 85 59 54
- Direction Départementale de l'enseignement catholique, Patrick LAMOUR, 02 98 64 16 13

Des fédérations d'éducation populaire ressources dans le Finistère :

- Ligue de l'enseignement - FOL 29, Laurence DAVOUST, 02 98 02 18 47
- Fédération Départementale des MJC, Corinne LE FUSTEC, 06 87 10 36 22
- EPAL, René MOULLEC, 02 98 41 84 09
- Familles Rurales, Marie-Pierre LE BRETON, 02 98 52 48 13
- Les Francas du Finistère, Nelly VIVIEN, 02 98 41 78 68

DES RESSOURCES :

- Un outil méthodologique simple pour accompagner la réflexion sur la mise en œuvre, ou le réajustement d'un projet en direction de la jeunesse : le guide « Projets locaux pour la jeunesse » réalisé par le Groupe Inter-institutionnel Jeunesse du Finistère¹⁰.
- À télécharger sur : http://www.mjsbretagne.jeunesse-sports.gouv.fr/article.php?id_article=120

- Le rapport du Conseil économique et social de Bretagne : « Les jeunes de 16 à 25 ans : une chance pour la Bretagne », Andrée Cario et Jean Lemesle - 2003.
- À télécharger sur : <http://www.region-bretagne.fr>

2 - Communiquer avec et vers les jeunes : pourquoi ? Comment ?

DES GÉNÉRALISTES :

- Les associations locales et les fédérations départementales d'éducation populaire
- Le réseau départemental Information Jeunesse du Finistère, Stefan Cardaire, 0 950 29 47 48
- Le Relais départemental des Juniors associations (Ligue

de l'enseignement - FOL 29, Fédération départementale des MJC, Fédération des Centres Sociaux de Bretagne, DDJS). Voir contacts précités ci dessus.

- Des médias locaux et/ou associatifs, des médias jeunes
- Le Pavé, SCOP d'éducation populaire, 06 18 73 10 36

DES « SPÉCIALISTES » :

Sur les ateliers d'écriture :

- Bibliothèque du Finistère, projet « Ados d'mots », Françoise Lemaître, 02 98 95 88 12
- Sur le web-reportage : WebTrotteurs : Service Culturel Ligue de l'enseignement - FOL 29, 02 98 02 18 47
- Un réseau de salles de cinéma support potentiel pour des projections et des débats : Cinéphare, structure de coordination des salles de cinéma, 02 98 47 51 68, www.cinereseau29.org
- Clips d'expression des jeunes sur l'alcool au volant - Opération « T'as la tchatche... », www.taslatatche.com

DES RESSOURCES :

- ANACEJ, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes, www.anacej.asso.fr
- INJEP, Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, <http://ressourcesjeunesse.injep.fr>
- Des compagnies de Théâtre forum : NAJE, <http://www.naje.asso.fr/>, Arc-en-ciel théâtre
- Rapport du Conseil national de la jeunesse, « L'image des jeunes dans les médias », Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, 2003, www.injep.fr
- Étude de l'Observatoire de la Fondation de France : « 15-35 ans : les individualistes solidaires », 2007
- Besoin d'animer un groupe, une réflexion collective, un lieu d'éducation populaire : ADELS, association pour la démocratie locale, www.adels.org
- CLEMI, Centre de Liaison de l'Enseignement et des Moyens de l'Information, avec des correspondants au Rectorat d'académie, www.clemi.org

3 - L'enjeu des espaces publics et des aménagements urbains

UN GÉNÉRALISTE :

- Conseil général du Finistère, Service en charge des coopérations territoriales (suivi des SCOT, PLU...), Christelle Coré, 02 98 76 63 04

Des publications sur les jeunes et l'espace public :

- « La fête et les jeunes - Espaces publics incertains », C. Moreau et A. Sauvage, 2007, Éditions Apogée
- « Les jeunes entre équipements et espace publics », Agora débats/jeunesses, N°24, publication INJEP

Des ressources en matière d'aménagement :

- Le fonds d'aménagement urbain régional (FAUR) rebaptisé « Eco Faur » accompagne les opérations d'aménagements

¹⁰ Ce Groupe réunit sur le Finistère, la Direction Départementale Jeunesse et Sports, le Conseil Général, les Caisses d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, l'Inspection Académique et la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique. Ces institutions, engagées depuis juin 2005 par le biais d'un protocole de coopération, ont souhaité agir de manière concertée, complémentaire et cohérente, en direction des élus, des associations et des jeunes eux-mêmes.

Contacts, ressources : « Pour aller plus loin, et agir »

- des communes bretonnes. Plus d'infos sur : www.site-index.fr/region-bretagne/eco-faur.html
- « Maîtriser le sol pour maîtriser le territoire » : un document recensant les outils de maîtrise foncière des collectivités locales disponible sur : www.adels.org/territoires/OutilsMaitriseFoncier.pdf
- Un site pour les collectivités : www.localtis.fr

sur le graf, la danse, mais aussi les sports urbains (skate, BMX...)

DES RESSOURCES :

- « Les tags, spectres de la jeunesse », article de A. Vulbeau, sur www.passeursdeculture.injep.fr
- « Les pratiques artistiques et culturelles des jeunes : mieux connaître pour mieux accompagner », dossier de l'INJEP, sur : www.injep.fr/La-culture-hip-hop-un-art.html
- « Quand la ville crie, les tags gueulent et les graffs griffent », revue Territoires, n°457, avril 2005

4 - La Cité face aux nouveaux médias et à l'informatique

DES GÉNÉRALISTES :

- Le réseau départemental Information jeunesse, avec notamment un projet pour 2008 d'expression des jeunes via les nouveaux médias, dans le cadre du plan national « Éducation aux multimédias ».
- Bureau Information Jeunesse de Brest, 02 98 43 01 08
- Cyberbus, Maison Pour Tous Ergué Armel - Quimper, 02 98 90 78 00
- Association pour la promotion du sport électronique en Bretagne, basée à Guilers, Vincent Bellec 06 84 94 21 88 www.apseb.net/fbjvm/prog.php
- Les cyber-communes du département

DES RESSOURCES :

- Enquête Médiapro, « L'appropriation des nouveaux médias par les jeunes », sur : www.clemi.org
- Des guides à télécharger : « Je blogue facile », « Internet et moi » sur le site : www.foruminternet.org

5 - Hip hop, cultures urbaines, « nouvelles » pratiques sportives

DES GÉNÉRALISTES :

- Musiques et Danses en Finistère, avec une chargée de Mission Musiques actuelles, Magaly Legoff, 02 98 95 68 90
- Des structures jeunesse proposent des ateliers autour du hip hop (danses, musiques...), y compris en milieu « rural »

DES SPÉCIALISTES :

- Quatrezchiffre, Association pour la promotion de la culture hip hop et urbaine en Bretagne à Brest,
- Raptitudes, collectif brestois (danse, graf, musique...),
- Des compagnies : Moral soul à Brest, La New School à Quimper
- Des structures Musiques actuelles investies sur ces pratiques (ex : Les Polarités à Quimper...)
- Des associations de jeunes existent également

6 - Santé et conduites à risque : quelle responsabilité adulte ?

DES SPÉCIALISTES :

- ANPAA 29, Association Nationale de Prévention de l'addictologie et de l'Alcoologie, 02 98 44 15 47
- CODES, Comité départemental d'éducation pour la santé : à Brest 02 98 43 02 64 et à Quimper, 02 98 90 05 15
- Des réseaux « Prévention du suicide et de la souffrance psychique chez les jeunes », animés par la Mutualité Française, Fabienne COLAS, 02 98 43 52 23
- Des dispositifs d'écoute : les Points Accueil Écoute Jeunes, PASAJ'
- L'Association Aides (lutte contre le sida) intervient notamment sur les raves parties, festivals

DES RESSOURCES :

- « La santé des jeunes en Bretagne », enquête de l'ORSB, 2003, disponible sur www.orsb.asso.fr
- « La santé des jeunes », Rapport de X. Pommereau, 2002 disponible sur : <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/024000188/0000.pdf>
- « La réduction des risques en milieu festif », C. Moreau, LARES / Rennes 2

7 - Quelle position face aux free parties ?

DES SPÉCIALISTES :

- Intervenant « médiateur » : Samuel Raymond, Techno_tonomie, 06 81 49 60 55
- Collectif Epsylonne : Jean Habib Mimassi 06 60 66 84 26, Christophe MASSIOT 06 81 47 15 30

DES RESSOURCES :

- Free parties techno : un livret à l'usage des démarches de concertation, disponible sur : http://www.trempe.com/PDFs/free_parties.pdf

JEUNES EN FINISTÈRE : LE CONTEXTE DE LA RÉFLEXION. COMMUNIQUER AVEC ET VERS LES JEUNES : POURQUOI ? COMMENT ? L'ENJEU DES ESPACES PUBLICS ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS. LA CITÉ FACE AUX NOUVEAUX MÉDIAS ET À L'INFORMATIQUE. HIP HOP, CULTURES URBAINES, « NOUVELLES » PRATIQUES SPORTIVES : KESAKO ? SANTÉ ET CONDUITES À RISQUE : QUELLE RESPONSABILITÉ ADULTE ? QUELLE POSITION FACE AUX FREE PARTIES ?

Document édité avec le soutien du Conseil général du Finistère
Publié en novembre 2007